

PROCES VERBAL DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Du Vendredi 31 mars 2023 à 19h30  
en Mairie

Convocation faite le 28 mars 2023

Présents : Sylvie LEFRANC, Arnaud TEMPLIER, Alain BONNART, Pascal COCHET, Sébastien GOUJAT.

Absents excusés : Emmanuel NAROZNY (pouvoir M. COCHET), Dominique BULAND. Vanessa MALLET (pouvoir Arnaud TEMPLIER), Xavier HETIER (pouvoir Sébastien GOUJAT)

Secrétaire de séance : BONNART Alain.

Début de séance : 19 h 40

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 janvier 2023.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

Délibération : N<sup>o</sup> 2023-03-04 : Participation aux frais de voyage scolaire

Madame le Maire propose la participation de la commune à hauteur de 50% du reste à charge des parents pour les voyages organisés par l'école primaire, le collège et le lycée pour les enfants résidants sur la commune.

Le conseil municipal accepte la proposition à l'unanimité.

Délibérations 11<sup>o</sup>2023-03-05 : Avis sur les modifications des conditions d'exploitation du méthaniseur SAS BALEINE BIOGAZ

Madame le Maire informe les conseillers municipaux d'un projet de modification des conditions d'exploitation du méthaniseur de la SAS BALEINE BIOGAZ.



## QUESTIONS DIVERSES

1. Madame me Maire annonce que la commune est propriétaire du terrain servant à la future réserve incendie se situant 5 rue de la Charmoise.
2. Madame le Maire précise que le rendez-vous pour la signature du bail avec l'enseigne COCINELLE a été reporté deux fois à leur demande et qu'à ce jour aucune date n'est programmée.
3. Madame le Maire informe que malgré le fait que l'achat de la « maison des hirondelles » n'est qu'au stade de compromis le futur propriétaire a eu l'autorisation de commencer les travaux afin de créer plusieurs logements très rapidement.
4. Madame le Maire précise que l'augmentation de la **base** de la taxe foncière est de 7.1 % pour 2023. A partir cette donnée il faudra réfléchir à l'augmentation ou non du taux des taxes locales lors du vote des taxes le 14 avril.
5. Les projets d'investissement pour 2023 devront être intégrés au budget à voter le 14 avril parmi eux : les luminaires LED sur la RN4- Le chiffrage des travaux à prévoir sur la salle des fêtes- les travaux de l'église- le changement du photocopieur (changement des pièces non assuré à partir de novembre)- le remplacement ou l'adjonction de panneaux de signalisation dans tout le village, etc....

6.

Fin de séance à 21h15

Secrétaire de Séance,  
Monsieur BONNART Alain



Madame Le Maire,  
Madame LEFRANC Sylvie

